

ASAP BUSINESS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 280 000 €
SIEGE SOCIAL : 1 BOULEVARD DU PETIT PARIS 22100 TADEN
498 355 965 RCS SAINT-MALO

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Gérante et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 833 770 €, décide de l'affecter à hauteur de 200 000 € aux associés à titre de dividendes et le solde de 633 770 € au poste « Autres Réserves ».

Ainsi, chaque part recevra un dividende de 71,43 € environ, entièrement éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts. Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

L'imposition des dividendes s'effectue en conséquence en deux temps :

- * l'année de leur versement, les dividendes sont soumis, sauf exceptions, au prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte ;
- * l'année suivante, ils sont soumis à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire, sauf option globale pour le barème progressif sous déduction de l'impôt déjà payé et prélevé à la source.

Les contribuables dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 50 000 euros pour les célibataires, divorcés ou veufs, et 75 000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés du prélèvement. Le revenu fiscal de référence à retenir est celui de l'avant-dernière année précédant celle du paiement des dividendes. Il est indiqué sur l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu.

La demande de dispense du prélèvement prend la forme d'une attestation sur l'honneur dans laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur selon le cas à 50 000 euros ou 75 000 euros. La demande doit être envoyée avant le 30 novembre de l'année qui précède le paiement des dividendes.

En application de l'article 131-6 alinéa 3 du code de la sécurité sociale, il est par ailleurs porté à l'attention des associés qui ont le statut TNS dans la société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, que les dividendes perçus sont assujettis :

- aux prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- aux cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2025

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DocuSigned by:
 Floriane TEURTRIE
083A1A0E34C44BC...

Certifié conforme par la gérance
Floriane TEURTRIE

Société ASAP BUSINESS

1 RUE BD PETIT PARIS

22100 TADEN

COMPTES ANNUELS

certifiés conformes

DocuSigned by:
 *Floriane TEURTRIE*
083A1A0E34C44BC...

AG20 EXPERTISE

104 RUE EUGENE POTTIER

35000 RENNES

Désignation de l'entreprise : Société ASAP BUSINESS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 1 RUE BD PETIT PARIS

22100 TADEN

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Número SIRET* 4 9 8 3 5 5 9 6 5 0 0 0 3 5

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4		N-1 3 1 1 2 2 0 2 3				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	52 820	AG	52 673	146	3 535			
	Fonds commercial (1)	AH	7 000	AI		7 000	7 000			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	109 284	AK	96 325	12 959	26 722			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 099	AS	4 006	2 093	2 957			
	Autres immobilisations corporelles	AT	366 104	AU	244 909	121 195	92 473			
	Immobilisations en cours	AV		AW			33 333			
	Avances et acomptes	AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU	2 428 631	CV	144 000	2 284 631	2 143 631			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD	240	BE		240	240			
Prêts	BF		BG							
Autres immobilisations financières*	BH	12 751	BI		12 751	11 212				
TOTAL (II)		BJ	2 982 929	BK	541 915	2 441 015	2 321 103			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
	En cours de production de biens	BN		BO						
	En cours de production de services	BP		BQ						
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
	Marchandises	BT		BU						
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	225 887	BY		225 887	73 935			
	Autres créances (3)	BZ	1 254 138	CA	241 882	1 012 257	751 385			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
	Disponibilités	CF	237 596	CG		237 596	872 926			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	53 952	CI		53 952	44 089			
TOTAL (III)		CJ	1 771 573	CK	241 882	1 529 691	1 742 334			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 754 502	1A	783 796	3 970 706	4 063 437		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	12 751	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* D'après le règlement de la loi n° 2023-287 du 24 mars 2023

Dossier N° 011205 en Euros.

AG2O EXPERTISE

Désignation de l'entreprise : Société ASAP BUSINESS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :280....000.....)	DA	280 000	280 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	28 000	28 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	398 770	6 382
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	833 054	707 388
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 539 824	1 021 770
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 014 237	2 679 991
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	132 961	129 849
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	60 198	76 356
	Dettes fiscales et sociales	DY	141 904	139 623
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	81 582	15 848
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 430 882	3 041 667
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 970 706	4 063 437
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 127 477	1 226 640
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	13 229	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ASAP BUSINESS										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF					
		FG	1 660 432	FH		FI	1 660 432	1 525 850			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 660 432	FK		FL	1 660 432	1 525 850			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	24 590	8 850			
	Autres produits (1) (11)					FQ	499	37 801			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 685 521	1 572 501			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 227	3 900			
	Variation de stock (marchandises)*					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	43 150	21 646			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 035 010	968 631			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 321	23 863			
	Salaires et traitements*					FY	216 810	183 360			
	Charges sociales (10)					FZ	286 659	251 885			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	62 127	67 418		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	4 606	1 519			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 664 909	1 522 223			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	20 612	50 277			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	828 390	710 047			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	36 146	35 478			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	15 560				
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	880 096	745 525			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		22 697			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	52 474	39 581			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	52 474	62 278			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	827 622	683 247			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	848 234	733 524			

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : Société ASAP BUSINESS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	210	115	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	210	115	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(210)	(115)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	14 970	26 021	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 565 618	2 318 025	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 732 563	1 610 637	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	833 054	707 388	
RENNVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	24 590	8 850	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	200 211	155 245	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A6			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8			
		obligatoires								A9	200 211		
		dont cotisations Madelin								A7			
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDES										210			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	12
Ventilation de l'effectif moyen	12

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Liste des filiales et participations	13

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	14
-----------------------------------	----

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 970 705.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 660 432.25 Euros et dégageant un bénéfice de 833 054.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	169 104		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 099		
Installations générales agencements aménagements divers	203 725		
Matériel de transport			62 234
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	88 547		10 598
Emballages récupérables et divers	1 000		
TOTAL	299 371		72 832
Autres participations	2 287 631		141 000
Autres titres immobilisés	240		
Prêts, autres immobilisations financières	11 212		1 540
TOTAL	2 299 083		142 540
TOTAL GENERAL	2 767 557		215 372

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			169 104	169 104
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 099	6 099
Installations générales agencements aménagements divers			203 725	203 725
Matériel de transport			62 234	62 234
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			99 145	99 145
Emballages récupérables et divers			1 000	1 000
TOTAL			372 203	372 203
Autres participations			2 428 631	2 428 631
Autres titres immobilisés			240	240
Prêts, autres immobilisations financières			12 751	12 751
TOTAL			2 441 622	2 441 622
TOTAL GENERAL			2 982 929	2 982 929

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	131 846	17 151		148 998
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 142	864		4 006
Installations générales agencements aménagements divers	123 415	28 370		151 785
Matériel de transport		9 856		9 856
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	76 384	6 978		83 362
Emballages récupérables et divers	1 000			1 000
TOTAL	203 941	46 068		250 009
TOTAL GENERAL	335 788	63 219		399 007

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	17 151				
Instal.techniques matériel outillage indus.	864				
Instal.générales agenc.aménag.divers	28 370				
Matériel de transport	9 856				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 978				
TOTAL	46 068				
TOTAL GENERAL	63 219				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	144 000				144 000
Autres provisions pour dépréciation	257 442		15 560		241 882
TOTAL	401 442		15 560		385 882
TOTAL GENERAL	401 442		15 560		385 882
Dont dotations et reprises financières			15 560		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 751	12 751	
Autres créances clients	225 887	225 887	
Impôts sur les bénéfices	14 571	14 571	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 822	17 822	
Groupe et associés	1 157 561	1 157 561	
Débiteurs divers	64 185	64 185	
Charges constatées d'avance	53 952	53 952	
TOTAL	1 546 728	1 546 728	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16 100	16 100		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 998 136	694 732	1 196 078	107 326
Fournisseurs et comptes rattachés	60 198	60 198		
Personnel et comptes rattachés	27 645	27 645		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 817	57 817		
Taxe sur la valeur ajoutée	48 456	48 456		
Autres impôts taxes et assimilés	7 987	7 987		
Groupe et associés	132 961	132 961		
Autres dettes	81 582	81 582		
TOTAL	2 430 881	1 127 477	1 196 078	107 326
Emprunts souscrits en cours d'exercice	203 234			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	880 084			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	2 800			2 800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE TIPI	7 000			7 000	
Total	7 000			7 000	

Conformément à l'article 214-3 du Règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le Règlement 2014-03 de l'ANC relatif au Plan comptable général, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

Les tests de dépréciation mis en oeuvre à la clôture de l'exercice n'ont pas identifié une valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable du fonds commercial.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et autres immob inco	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	198 347
Disponibilités	778
Total	199 125

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 871
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 915
Dettes fiscales et sociales	74 721
Total	90 507

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	53 952
Total	53 952

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	1 660 432
Total	1 660 432

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 660 432
Total	1 660 432

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 004 177
Total	1 004 177

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	1 004 177
Total (1)	1 004 177
(1) Dont concernant les filiales	1 004 177

Engagements reçus

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 13

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- AMENDES ET PENALITES	210	6712
Total	210	

SARL ASAP BUSINESS

Au capital de 280 000 Euros

1 boulevard du Petit Paris

22100 TADEN

R.C.S. SAINT-MALO 498 355 965

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société ASAP BUSINESS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ASAP BUSINESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation et des comptes courants.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérante.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CESSON-SEVIGNE



Représentée par **Hervé DAVOULT**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	52 820	52 673	146	3 535	3 389	95.87
	Fonds commercial (1)	7 000		7 000	7 000		
	Autres immobilisations incorporelles	109 284	96 325	12 959	26 722	13 763	51.51
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	6 099	4 006	2 093	2 957	864	29.23
	Autres immobilisations corporelles	366 104	244 909	121 195	92 473	28 722	31.06
	Immobilisations en cours				33 333	33 333	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 428 631	144 000	2 284 631	2 143 631	141 000	6.58
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	240		240	240		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	12 751		12 751	11 212	1 540	13.73
	Total II	2 982 929	541 915	2 441 015	2 321 103	119 912	5.17
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	225 887		225 887	73 935	151 952	205.52
	Autres créances	1 254 138	241 882	1 012 257	751 385	260 872	34.72
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	237 596		237 596	872 926	635 330	72.78
	Charges constatées d'avance (3)	53 952		53 952	44 089	9 863	22.37
	Total III	1 771 573	241 882	1 529 691	1 742 334	212 643	12.20
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 754 502	783 796	3 970 706	4 063 437	92 731	2.28

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 280 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	280 000		280 000			
	Réserves						
	Réserve légale	28 000		28 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	398 770		6 382		392 388	NS
	Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		833 054		707 388		125 666	17.76
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I		1 539 824		1 021 770		518 054	50.70
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 000 138		2 679 560		679 422	25.36
	Concours bancaires courants	14 099		431		13 668	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	132 961		129 849		3 112	2.40
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 198		76 356		16 158	21.16
	Dettes fiscales et sociales	141 904		139 623		2 281	1.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	81 582		15 848		65 733	414.76
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 430 882		3 041 667		610 785	20.08
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 970 706		4 063 437		92 731	2.28

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 127 4771 226 640

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 660 432		1 660 432	1 525 850		134 583	8.82
Chiffre d'affaires NET	1 660 432		1 660 432	1 525 850		134 583	8.82
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 590	8 850		15 740	177.86
Autres produits			499	37 801		37 302	98.68
Total des Produits d'exploitation (I)			1 685 521	1 572 501		113 021	7.19
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			3 227	3 900		674	17.28
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			43 150	21 646		21 503	99.34
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 035 010	968 631		66 378	6.85
Impôts, taxes et versements assimilés			13 321	23 863		10 541	44.18
Salaires et traitements			216 810	183 360		33 449	18.24
Charges sociales			286 659	251 885		34 774	13.81
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			62 127	67 418		5 291	7.85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 606	1 519		3 087	203.26
Total des Charges d'exploitation (II)			1 664 909	1 522 223		142 686	9.37
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			20 612	50 277		29 665	59.00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	828	390	710	047	118 343	16.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	36	146	35	478	668	1.88
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	15	560			15 560	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	880	096	745	525	134 571	18.05
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			22	697	22 697	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	52	474	39	581	12 894	32.58
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	52	474	62	278	9 803	15.74
2. Résultat financier (V-VI)	827	622	683	247	144 375	21.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	848	234	733	524	114 710	15.64
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		210		115	95	82.61
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		210		115	95	82.61
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		210		115	95	82.61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	14	970	26	021	11 051	42.47
Total des produits (I+III+V+VII)	2	565 618	2	318 025	247 592	10.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1	732 563	1	610 637	121 926	7.57
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	833	054	707	388	125 666	17.76

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	12
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Liste des filiales et participations	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 970 705.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 660 432.25 Euros et dégageant un bénéfice de 833 054.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	169 104		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 099		
Installations générales agencements aménagements divers	203 725		
Matériel de transport			62 234
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	88 547		10 598
Emballages récupérables et divers	1 000		
TOTAL	299 371		72 832
Autres participations	2 287 631		141 000
Autres titres immobilisés	240		
Prêts, autres immobilisations financières	11 212		1 540
TOTAL	2 299 083		142 540
TOTAL GENERAL	2 767 557		215 372

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			169 104	169 104
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 099	6 099
Installations générales agencements aménagements divers			203 725	203 725
Matériel de transport			62 234	62 234
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			99 145	99 145
Emballages récupérables et divers			1 000	1 000
TOTAL			372 203	372 203
Autres participations			2 428 631	2 428 631
Autres titres immobilisés			240	240
Prêts, autres immobilisations financières			12 751	12 751
TOTAL			2 441 622	2 441 622
TOTAL GENERAL			2 982 929	2 982 929

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	131 846	17 151		148 998
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 142	864		4 006
Installations générales agencements aménagements divers	123 415	28 370		151 785
Matériel de transport		9 856		9 856
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	76 384	6 978		83 362
Emballages récupérables et divers	1 000			1 000
TOTAL	203 941	46 068		250 009
TOTAL GENERAL	335 788	63 219		399 007

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	17 151				
Instal.techniques matériel outillage indus.	864				
Instal.générales agenc.aménag.divers	28 370				
Matériel de transport	9 856				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 978				
TOTAL	46 068				
TOTAL GENERAL	63 219				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	144 000				144 000
Autres provisions pour dépréciation	257 442		15 560		241 882
TOTAL	401 442		15 560		385 882
TOTAL GENERAL	401 442		15 560		385 882
Dont dotations et reprises financières			15 560		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 751	12 751	
Autres créances clients	225 887	225 887	
Impôts sur les bénéfices	14 571	14 571	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 822	17 822	
Groupe et associés	1 157 561	1 157 561	
Débiteurs divers	64 185	64 185	
Charges constatées d'avance	53 952	53 952	
TOTAL	1 546 728	1 546 728	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16 100	16 100		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 998 136	694 732	1 196 078	107 326
Fournisseurs et comptes rattachés	60 198	60 198		
Personnel et comptes rattachés	27 645	27 645		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 817	57 817		
Taxe sur la valeur ajoutée	48 456	48 456		
Autres impôts taxes et assimilés	7 987	7 987		
Groupe et associés	132 961	132 961		
Autres dettes	81 582	81 582		
TOTAL	2 430 881	1 127 477	1 196 078	107 326
Emprunts souscrits en cours d'exercice	203 234			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	880 084			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	2 800			2 800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE TIPI	7 000			7 000	
Total	7 000			7 000	

Conformément à l'article 214-3 du Règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le Règlement 2014-03 de l'ANC relatif au Plan comptable général, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

Les tests de dépréciation mis en oeuvre à la clôture de l'exercice n'ont pas identifié une valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable du fonds commercial.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et autres immob inco	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	198 347
Disponibilités	778
Total	199 125

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 871
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 915
Dettes fiscales et sociales	74 721
Total	90 507

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	53 952
Total	53 952

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	1 660 432
Total	1 660 432

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 660 432
Total	1 660 432

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 004 177
Total	1 004 177

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	1 004 177
Total (1)	1 004 177
(1) Dont concernant les filiales	1 004 177

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SAS FORMAJOB - SAS ASAP DEVELOPEMENT - SAS JOB 4 YOU - SAS 3 T - SAS BRETAGNE ROMANTIQUE INTE - SAS CAEN TT - SAS DDB INTERIM - SAS PONTIVY TT - SAS PRESTA TT 29 - SAS CHERBOURG TT - SAS BROCELIANDE INTERIM - SAS AVRANCHES TT - SAS PRESTAJOB TT 22 - SAS LORIENT TT - SAS LOUDEAC TT - SAS QUIMPER TT - SAS VANNES TT - SAS RANCE INTERIM - SAS STB INTERIM - SAS PLOERMEL INTERIM - SARL BREST TT - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI REY DE L'ILLE - SARL JOB & CAR	50 000	17 548	100.00	50 000				348 354	91 565		
	10 000	134 265	100.00	10 000	10 000			1 409 711	32 268		
	10 000	29 613	100.00	10 000	10 000	30 433		370 271	45 508	30 000	
	100 000	839 557	96.53	96 530	96 530	245		1 656 013	228 356	289 590	
	10 000	150 941	94.00	94 000		250 096	138 400	1 793 054	72 744		
	50 000	87 467	94.00	47 000	47 000	58 341		706 602	41 919		
	50 000	91 486	94.00	47 000	47 000	61 845		595 831	27 298		
	50 000	17 528	94.00	47 000	47 000	55 950		386 463	17 528		
	100 000	51 500	94.00	94 000	94 000			1 681 447	51 500		
	50 000	147 347	94.00	47 000	47 000	144 848	138 400	1 639 244	14 418		
	100 000	346 658	94.00	94 000	94 000	98		1 770 754	73 075	84 600	
	100 000	234 974	94.00	94 000	94 000	49		5 708 592	70 248	47 000	
	100 000	69 080	94.00	328 831	328 831			3 255 981	48 680	188 000	
	120 000	132 954	94.00	112 800	112 800	44 627	138 400	882 697	16 328		
	120 000	160 249	94.00	112 800	112 800	1 320		5 050 277	99 080		
	100 000	131 297	94.00	94 000	94 000	71 666	154 302	882 697	16 328		
	50 000	77 082	94.00	47 000	47 000	31 311	252 175	1 125 938	9 764		
	100 000	467 557	94.00	94 000	94 000			5 891 684	55 075		
	100 000	350 072	94.00	94 000	94 000			1 101 815	9 704		
	100 000	333 688	94.00	94 000	94 000	137		2 518 916	73 930	37 600	
	100 000	140 566	64.00	64 000	64 000	206		1 907 449	87 529	64 000	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	2 000	94 993	50.00	1 000	1 000	193 709	182 500		18 442		
	10 000	96 445	10.00	1 000	1 000			276 886	44 322	3 000	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- AMENDES ET PENALITES	210	6712
Total	210	